



Association Nationale des Retraités de La Poste, de France Télécom et de leurs filiales

Motion votée à l'unanimité par l'Assemblée générale des 2 et 3 juin 2015 à Port Barcarès

Les délégués de l'Association Nationale des Retraités de La Poste de France Télécom et de leurs filiales réunis en Assemblée générale à Port Barcarès les 2 et 3 juin 2015,

Dénoncent :

- Une baisse continue du pouvoir d'achat
- Le gel des pensions
- L'iniquité de la contribution financière à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- L'augmentation de la fiscalité
- La mise en place d'une médecine à deux vitesses, loin des objectifs qui ont fondé la Sécurité Sociale

Exigent :

Sur le pouvoir d'achat:

- Une véritable revalorisation des pensions basée sur un indice des prix à la consommation tenant compte de la réalité des dépenses contraintes et des disparités entre la métropole et les DOM,
- La revalorisation des pensions au premier janvier
- Des mesures en faveur du pouvoir d'achat pour les pensions inférieures au SMIC,
- Des "coups de pouce" réguliers pour rattraper les écarts,
- Une réforme de la fiscalité.
- Pas de retraites inférieures au SMIC

Sur la perte d'autonomie:

- Une prise en charge par la solidarité nationale
- La contribution pour son financement de tous les revenus et une gestion par la Sécurité sociale.
- La participation de l'ANR aux nouvelles instances mises en place par la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement: le Haut Conseil de l'âge, le CDCA, le Conseil des Financeurs
- La diminution du reste à charge des familles pour les placements en EHPAD
- Aucun détournement en 2015 des produits de la CASA

Sur les retraites:

- Le maintien du dispositif des pensions de réversion des agents de la fonction publique
- La correction des inégalités hommes/femmes,

Sur l'assurance maladie :

- La suppression des dépassements d'honoraires
- La mise en place du tiers payant
- L'arrêt du désengagement de la Sécurité Sociale